



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Date de convocation : 9 avril 2024

Date d'affichage : 9 avril 2024

Étaient présents : Frédéric BRUNETEAU – Aurélie ROY – Alain YONNET – Rodolphe BERTRAND - Pascal BOBRIE - -Estelle LORET – Christine RATEAUD – Fabienne RICHAUDEAU

Étaient absents excusés : Thibaud JOLLY (a donné procuration à Aurélie ROY) ET Florentin PINEAUD (a donné procuration à Pascal BOBRIE)

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Estelle LORET

1 - Approbation du procès-verbal du 20 mars 2024

Frédéric BRUNETEAU (FB) : A l'ordre du jour, on a l'approbation du procès-verbal du 20 mars Avant cela, le point N°3 : DECI - choix du prestataire pour l'aménagement paysager. Donc, faute de devis, on retire cette délibération, donc on l'annule. Donc le premier point, l'approbation du procès-verbal du 20 mars : est-ce qu'il y a des remarques? Pas de remarques, donc je soumetts ça au vote. Vous souhaitez le bulletin secret ? Non. Est-ce qu'il y a des abstentions? Des contre ?

Approuvé à l'unanimité.

2 - Retrait de la délibération N° 2024-001

FB : C'était la délibération qu'on a pris au mois de février pour le conseil municipal du 6 février. Ça concerne l'aménagement paysager autour des incendies. On avait les devis de Patrick Mége et d'ACE à ce moment-là. Étant donné que j'ai participé à cette délibération, et dans la mesure où j'étais concerné par 2 bâches sur 6 que je n'aurais pas dû participer au débat et au vote. Il aurait fallu à la limite de voter en deux temps et, dans la mesure où il y a eu un recours de la part de certains élus, donc la préfecture nous a demandé de retirer cette délibération.

Du coup, on n'a pas besoin de voter, c'est juste une information ?

Sabrina CHOLLET (SC) : Non il faut prendre une délibération.

FB : Donc je soumetts au vote ? Est-ce que vous souhaitez le vote à bulletin secret ? Non. Est-ce qu'il y en a, qui sont contre le retrait de cette délibération? Non est-ce qu'il y a des abstentions? Non plus.

Approuvé à l'unanimité

Fabienne RICHAUDEAU (FR) : Le point N°3, c'était pour revoter ?

FB : On avait délibéré, il y avait eu 6 voix pour, 3 voix contre et 2 blancs, si je me souviens bien. Mais comme j'ai participé, et donc en fait on peut considérer que ça aurait fait 5 pour, 3 contre et 2 blancs, et donc on aurait re délibéré ou au moins éventuellement, pour 4 bâches. Je pensais qu'à l'occasion du dernier conseil, on aurait abouti sur le village des tartres, mais qui n'était pas le cas. Donc, il aurait fallu qu'on délibère en plusieurs temps. Un premier temps, dans la mesure où un village des Tartres n'a pas abouti, il aurait fallu délibérer sur 4 bâches pour lesquelles je ne suis pas concerné. 1 bâche au Abelins pour lequel nous avons validé la convention, tout ça, et éventuellement on aurait fait une délibération pour celle des Tartres. Mais comme on n'a pas abouti. Et donc ça demande de faire plusieurs devis, une fois pour 4, 1 fois pour les Abelins ...ou alors les 2 ça ne ferait qu'une seule finalement, au moins en deux fois. Dans la mesure où je suis concerné et donc faute de devis. C'est pour ça qu'on annule.

4 - Vote du budget primitif.

FB : Je te laisse présenter Sabrina.

SC : Est-ce que tout le monde a rapporté son petit tableau ? Sinon j'ai des copies.

**Présentation du tableau des dépenses et des recettes en section d'investissement.
Disponible au secrétariat.**

SC : Est-ce qu'il y a des questions particulières sur les recettes ? Non, alors je continue.

Sandra REGNIER (SR) : Pour la création du réseau pluvial, la CDC n'a pas pris la compétence ? Car il y a beaucoup de CDC qui ont pris cette compétence après celle de Saint-Jean ?

SC : Je ne sais pas, je me renseigne, mais si cela avait été le cas je pense qu'une délibération aurait pris dans ce sens-là, pour le transfert de compétences,

SR : Le city Park c'est 130 000 € : il ne faut pas un marché public ?

SC : A la création du projet, les conseillers avaient prévu un budget de 130 000 € sauf que l'ensemble des devis à ce jour et à moins de 100 000 €

FB : 80 000 € HT et le marché public est à partir de 100 000 € HT.

SR : Oui mais là c'est juste le city Park, il y a aussi l'aménagement ? Le Parking.

FB : Tout compris, ça coûte 80 000 € HT.

SC : Vous avez voté, la structure du city Park en lui-même, il y en a pour 49 ou 50 000 € et le terrassement, vous avez voté la semaine dernière...

FB : 51 000 € TTC soit 40 000 €.

SC : Pour le terrassement et places de parking, tout. Pas de questions particulières sur les montants attribués. Bon, on passe en fonctionnement.

**Présentation du tableau des dépenses et des recettes en section de fonctionnement.
Disponible au secrétariat.**

SR : Moi j'ai une question : pourquoi le compte 623 « Fêtes et cérémonies » a plus que doublé ? Sachant qu'il n'y a pas énormément de manifestations.

FB : Alors dedans on a le repas, ça s'explique donc par rapport au repas et notamment par rapport à festi'Biot parce que cette année on développe un peu cette soirée.

SR : Toutefois, je trouve ça énorme : on a un budget plus important que les communes qui ont le double de budget en fonctionnement.

FB : Sur cet article-là ? Après ce n'est pas n'importe quoi comme manifestation. On fait venir des groupes, on fait un feu d'artifice à cette occasion. Voilà après, il faut regarder ce qui rentre en face aussi. Faut regarder qu'on fait participer l'ACCA qui bénéficie aussi des recettes. C'est une animation qui porte, ce n'est pas rien.

Fabienne RICHAUDEAU (FR) : Sur les recettes, justement cette année, est-ce que, par exemple, il est prévu de demander une participation sur 3 ou 5 € par personne ? Pour pas que ce ne soit uniquement sur le budget de la commune qui est déficitaire. Est-ce que les Food trucks participent même si c'est l'ordre du symbole ?

FB : Là où il y a quelque chose de prévu, c'est au niveau de l'ACCA qui l'an dernier, participé uniquement aux recettes, mais sans participer aux dépenses. Cette année, il participe à hauteur d'1/3 sur les dépenses de la buvette. La buvette grossièrement, si on prévoit 2500 € de dépenses. Donc, s'il participe à hauteur d'1/3, ça fait 800 à 900 € ce qui n'a été pas fait l'an dernier. Il n'y a pas d'entrées payantes. Les Food truck participent à leur manière mais c'est des repas. C'est des repas qu'ils fournissent à la fois aux musiciens, aux bénévoles, on part sur 4 Food Trucks cette année donc, globalement, c'est 10 repas fournis. C'est des repas à 12 – 13 € en moyenne, ça veut dire, ça fait 120 – 130 € de participation, ça fait 500 € de participation pour les Food-trucks.

FR : De réfléchir à la participation de 3 – 5 € ?

FB : On y avait déjà pensé l'an dernier, on voulait faire au début ...

Plusieurs conseillers : Au chapeau

FB : Et puis, finalement, en se renseignant sur ce qu'il se passe autour, vaut mieux que soit carrément libre ou faire payer. On a décidé autrement, de faire encore la gratuité cette année, puis on verra comment ça évolue. Aujourd'hui, je ne sais pas la commune, on avait dit que ça avait coûté 3000 € donc sur la première session. On peut imaginer que ça coûtera peut-être un peu plus cher. Enfin, on n'en sait rien.

Christine RATEAUD (CR) : Ça va dépendre du temps et on espère qu'il y aura plus de monde.

FB : Voilà, effectivement ça coûte, mais bon, c'est vraiment une belle soirée qui a été appréciée. Faire un feu d'artifice sur la commune du Mung c'était la première fois qu'on faisait ça. La chance de tirer un feu d'artifice, mine de rien, pas cher parce que la même chose ça vaudrait plus du double aujourd'hui. Donc voilà, ça permet de faire une belle fête et à bon marché.

Estelle LORET (EL) : Le feu d'artifice a été très apprécié par les habitants.

CR : Malgré le temps qu'on a eu.

EL : Il y a beaucoup de monde.

CR : Et peut être cette année aussi donc plus de recettes.

EL : On croise les doigts.

Rodolphe BERTRAND (RB) : En voirie avec les inondations, il y a eu des dégâts ?

FB : Un petit peu, il faudrait faire un tour de commune maintenant que c'est découvert, parce qu'il va y avoir des surprises encore. Le long du canal, avant le pont de l'autoroute, sur la précédente crue. Là, ça a encore arraché. Donc, on a fait une demande des aides de l'état. Là, ça ne va pas aller chercher très loin, mais c'est encore des frais supplémentaires. Donc après cette année, dans le budget « voirie » investissement et fonctionnement, on est parti sur 70 000 € grossièrement donc là-dedans, c'est compris la restauration de ce qui a été abîmé. Maintenant, en espérant récupérer des aides de l'état, en espérant récupérer des amendes de police. Qu'est-ce qu'on va droit aussi ?

SC : Il y a la dotation spécifique suite aux inondations.

FB : Là au niveau de la voirie, Thibault Salès, le technicien disait qu'aujourd'hui, ce qui serait bien dans l'idéal. Mais ça coûte très cher, c'est dans les villages de faire de l'enrobé, mais vraiment sur les axes principaux.

RB : Mais ça coûte cher.

FB : Je sais bien mais au moins t'y reviens jamais. Parce que là, aujourd'hui, tous ces villages et tous les PATA, on revient systématiquement. Faudrait que ce soit un projet global ou tu prévois ça dans le temps mais c'est sûr que c'est assez onéreux mais à long terme ça serait plus économique. À court terme forcément ça aura un impact fort, mais ... Mais faudrait calculer les linéaires : par exemple le Monneréau du bas de chez Picoulet et tu redescends jusqu'au cèdre le passage de la conciergerie et tu fais cet axe-là. Tu prends, de Chaud Bois, bon c'est déjà fait : du lotissement à la Départemental. Tu prends par exemple la grenouillette, tu fais du pont à faire le tour. Et finalement, ça limiterait les mètres linéaires.

RB : Mais je te dis pas le coût.

FB : C'est clair mais la voirie c'est un budget, on ne fait que ça, aujourd'hui, on va à l'essentiel, on fait un peu du rapetissage toujours là où c'est un peu plus urgent, Je prends toujours cet exemple : la ligne droite du marais, il y a des travaux qui sont prévus parce que c'est déjà c'est fissuré et c'est pas vieux. Ça a été fait en 2019 et on va refaire un peu de point à temps. Ce n'est pas très cher, mais c'est 3000 balles. Après dans le marais, il faut surtout pas faire de l'enrobé.

RB : Oh ba non.

FB : Mais voilà, on n'a pas fini, on n'a pas commencé ailleurs, on n'a pas fini à certains endroits qu'il faut déjà revenir. Ça a été remis à neuf, il y a pas si longtemps que ça. Et aujourd'hui en plus, c'est compliqué parce que l'entretien au milieu des routes, ça verdit, avant on désherbait ça permettait d'assurer un meilleur état. Aujourd'hui tu peux plus désherber donc ça vient dégrader les voies encore plus et je dirais, avec moins de moyens : moins les moyens techniques, quelque part moins de moyens financiers. Aujourd'hui, la diminution des dotations, ça ne simplifie pas et on ne peut pas faire que de la voirie. D'autres remarques ?

FR : Un budget de 100 000 € pour une ombrière. Je me rappelle que ça avait été évoqué de faire des panneaux sur la mairie. Mais 100 000 € sur le parking.

FB : C'est histoire d'ouvrir une ligne aujourd'hui, en face, c'est un emprunt. Après, non, mais là il y a pas d'investissement.

FR : 100 000 € c'est énorme.

CR : Mais on a rien voté pour l'instant

FB : On a rien voté, c'est juste budgétiser, c'est-à-dire que ça dépend ce qu'on fait demain. Je pense que c'est un projet sur lequel on peut avancer cette année si on prend les choses en main. C'est juste prévenir : ça va dépendre de la finalité de ce projet. Si on est en pur investissement, on fait l'ombrière, on finance les panneaux et le raccordement, ça ne sera pas moins, faut pas rêver. On ne va pas être beaucoup moins.

FR : C'est quelle surface ?

FB : La surface, je ne l'ai pas mais on a pris ...un technicien est venu.

FR : Ce n'est pas un chiffre comme ça.

FB : On n'a pas fait de devis, on a rien fait .C'est juste qu'on met une ligne aujourd'hui, histoire de dire: « on ouvre » et qu'on n'est pas de DM à faire. Mais peut-être que ça ne sera pas suffisant, et à ce moment-là ça sera embêtant, mais il faudra à ce moment-là faire une DM. En espérant que ça soit largement suffisant, maintenant, le, le montant de l'investissement, encore une fois, c'est, ça peut faire peur quand on parle de gros chiffres, mais on fait ici, ça dépend de sa rentabilité.

FR : Après ce n'est pas que la rentabilité. C'est visuellement quel impact sur le cœur du village, c'est tout ça mais pour 100 000 € on s'attend pas que ce soit une place de 4 voitures. Il ne faut pas se retrouver avec quelque chose qui ressemble à ce qui est sur parking du Super U en terme de surface.

FB : ce qu'on avait rapidement évoqué, c'était qu'en fond de parking, on va dire en parallèle à la clôture, sur une longueur mais surtout pas sur l'ensemble du parking. C'était d'envisager une ombrière en bois.

EL : Ça représente combien de places de parking.

FB : A peu près, si tu prends toute la longueur, une vingtaine de voiture peut-être.

FR : Ça veut dire arracher une rangée d'arbres.

FB : Oui, une rangée d'arbres, la rangée du fond. Mais les ombrières qu'on voit à hyper u, ils sont au plus bas à 4 m et au plus haut à 6 m. Là il faut envisager quelque chose entre 2.5 et 3.5 m au plus bas. On ne cherche pas de la hauteur, on ne cherche pas non plus une inclinaison optimum. On cherche ...faudra trouver un compromis entre l'esthétique et le coût évidemment.

Pascal BOBRIE (PB) : C'est la même chose pour le creux de la Forge, les 50 000.

FB : Ouais, le creux de la forge parce que j'ai échangé avec l'architecte du CAUE. Elle disait que ...on vous présentera ça assez rapidement. Elle a fait des plans et aujourd'hui par rapport à ce qu'ils ont fait et en fonction de nos attentes, ils ne vont pas tout respecter parce que c'est des archi et ils ont leur vision des choses.

Et donc ils nous ont présenté ce truc-là. Aujourd'hui, on a la possibilité de travailler, à défaut de travailler avec des privé, on peut travailler ... pour limiter les frais, travailler avec type, le SIE de Bignay, c'est une boîte d'insertion.

EL : C'est bien ça,

FB : On pourrait travailler avec la SEMDAS aussi. Ces structures travaillent avec des gens d'insertion, mais qui travaillent aussi avec des établissements scolaire mais technique comme à Saintes, le CFA. On pourra limiter les frais, mais ça ne rentre pas dans les 50 000. Ce qui rentrerait dans les 50 000, c'est d'avoir un architecte pour l'étude complète de ça, sauf qu'aujourd'hui, je ne sais pas encore, mais on pourrait éviter ça. On pourrait éviter en passant justement par ces organismes, parce qu'ils peuvent être maître d'œuvre et pourrait faire l'étude, etc. Donc, si c'était le cas, ça limiterait vachement les frais sauf que si on prend quelqu'un qui est indépendant et privé et bien le CAUE nous dit qu'il faut compter maximum 40 000, donc, sacré budget. 40 000, elle a vu large.

FR : C'est que pour faire l'étude ?

FB : Le problème c'est que tu ne peux pas passer à travers parce qu'aujourd'hui il y a des études d'impact, il y a natura 2000, on est en inondable, parce qu'à chaque fois, il faut solliciter, consulter toutes les boîtes, les organismes qui se rattachent à des projets de ce genre, et nous, on n'a pas les compétences.

Alain YONNET (AY) : Les études peuvent être subventionnées ?

FB : Alors, il y a des subventions, mais à chaque fois, quand on signe, quand on s'engage, on sait qu'il y a des subventions, mais on ne sait jamais à quelle hauteur.

On peut espérer.

Honnêtement, si on devait mettre 50 000 ne serait-ce que dans des études, il faudra y réfléchir à deux fois, mais ça sera la même chose pour la flow vélo c'est-à-dire qu'à un moment donné, si on n'a pas commencé et qu'il faut des déjà dépensés, ça sans pour autant maîtriser les subventions, etc. Oui,

Donc là, on a plus la tondeuse depuis. La tondeuse à coupé en deux carrément ! Je n'ai jamais vu ça.

PB : Quand il a entretenu le lotissement ? Car ce n'est pas un 4 x 4.

FB : Mais à quel endroit?

PB : A l'entrée. Avec de l'herbe haute comme ça ! Ça ne passe pas ! Il faut acheter une débroussailleuse si on veut garder l'herbe haute comme ça.

FB : On a ce qu'il faut !

FR : Et la tondeuse elle est âgée ?

SC : De 2017.

PB : Elle était petit je pense.

FB : En terme de largeur ? C'est une tondeuse pro. Aujourd'hui, il voudrait une tondeuse plus légère, plus maniable mais dans deux ans on peut la changer. Donc là on a budgétisé 2 000 parce qu'on a eu un devis à ce prix-là. Et du coup, on va devoir l'acheter dès demain.

PB : C'est où qu'on la prend ?

FB : Chez ASG motoculture à Tonny Boutonne.

D'autres questions ? Donc on va soumettre le budget au vote. Est-ce que vous souhaitez le vote à bulletin secret?

Donc, est-ce qu'il y a des abstentions? Est-ce qu'il y a des contre? Donc les pour, levez la main.

3 abstentions (Pascal BOBRIE, Sandra REGNIER et procuration de Florentin PINEAUD), 1 contre (Fabienne RICHAUDEAU) et 7 pour.

5 – Questions diverses

FB : On a un courrier de Florentin qui nous a fait des suggestions. Alors bon, le budget était déjà fait, on pourra y réfléchir. Je vous lis son courrier. « *Bonjour. Dans la perspective du prochain conseil municipal, serait-il possible d'évoquer ce point en questions diverses en concertation avec le cantonnier renouvellement de son matériel.*

En effet, au-delà de l'achat éventuel d'un nouveau véhicule, éventuellement électrique, pour lequel Pascal doit renseigner et de l'achat d'une tondeuse, budgétisé 2 000 € en 2024, une réflexion pourrait aussi être engagée pour remplacer le tracteur.

En 2023, les frais de réparation du Partner se sont élevés à 1 592 €. Les frais de réparation du tracteur se sont élevés à 162 €.

En 2022, les frais de réparation du Partner se sont élevés à 1 568 €.

En 2021, les frais de réparation du Partner se sont élevés à 426 € et les frais de réparation du tracteur se sont élevés à 505 €

Les excédents 2023 d'investissement et de fonctionnement pourraient servir à ces achats. Si, compte tenu des délais, ce ne pouvait être réalisé en 2024, peut être le prévoit en 2025.

Par ailleurs, j'ai contacté le service client de la poste pour qu'il restaure ou remplace la boîte aux lettres jaune situé devant la mairie, qui a besoin d'être nettoyée et repeinte.

Un document préconise:

Dans tous les cas, cette année ce n'est pas prévu, mais pour l'année prochaine, potentiellement un renouvellement du tracteur et Pascal, tu devras regarder pour le Partner. Après, si on fait la moyenne des frais pour le Partner, c'est vrai que ça fait élevé, 1500 €, 1600 € deux années de suite et une année à 426 €. Si on fait, ça fait 3 000 € sur 3 ans, ça fait 1 000 € par an, ça fait 100 € par mois.

Bon, faut calculer. Aujourd'hui, c'est un véhicule qui est de 2000, je crois.

AY : il a 350 000 km

FB : C'est un diesel donc le plus inquiétant à la limite, c'est plus pour qu'il passe au niveau du contrôle technique, au niveau de la pollution, parce que c'est un véhicule diesel mais bon lui il fait des bornes.

AY : Ah non 280 000 km.

FB : Et on a dû l'acheter vers 180 000.

SC : En 2014.

FB : Pour la tondeuse, lui il aimerait un tracteur tondeuse. Certes il y a de la surface, sauf qu'aujourd'hui, c'est essentiellement des micros surfaces au niveau de la mairie, c'est les petites bordures sur le parking, même si on parle du cimetière qui est un peu plus grand, mais c'est quand même des micros parcelles dans le cimetière

PB : Le lotissement.

FB : Le lotissement, il y a pas plus grand chose aujourd'hui, à part le contour quoi.

PB : La partie du milieu.

FB : Dans la partie du milieu où il y a les trois maisons ? C'est tout en dénivelé et puis il faut contourner les arbustes. Ce n'est juste pas possible. Je pense que, surtout, c'est qu'il l'arrangerait bien d'être sur un tracteur. Après il faut une remorque et tout ce qui va avec. Je pense que si on arrive à restaurer le creux de la forge et qu'on a le terrain effectivement, peut-être que là on pourra commencer à réfléchir, parce que ça fait de la surface. Aujourd'hui, c'est uniquement l'église.

FB : On a les remerciements de Jocelyne **** « *Monsieur le maire, à vous et à toute l'équipe municipale, j'adresse tous mes remerciements pour ce moment offert au gabarier qui m'a permis de faire quelques connaissances de plus. Bien cordialement.* » Voilà pour moi, si vous avez des questions diverses.

Rodolphe BERTRAND (RB) : Pour les élections du mois de juin, on fait un planning ?

FR : C'est quand déjà ?

SC : Le 9 juin.

FB : Il y a qu'un tour. Qui est-ce qui veut participer ?

FR : On se partage.

FB : Sandra aussi ?

Sandra REGNIER (SR) Oui, oui, amis pas l'après-midi ou jusqu'à seize heures

FB : on vous propose un planning.
Plus vite.

Fin de séance à 21 h 25.